

Témoignage de Marie-Thérèse V[...] (email du 02/10/2019)*

Je suis une amie de Lucille.....

Elle est atteinte de la maladie de Parkinson depuis plus de 8 ans.

En plus, des nombreux troubles de la maladie de Parkinson, elle souffre de dystonies cervicales.

Quand elle prend les patchs son état s'améliore de façon significative : sa marche est complètement normale, elle n'a plus aucun symptôme visible de la maladie, et ses dystonies cervicales ont disparu....

Elle me dit qu'elle est très angoissée par la situation actuelle, qu'elle ne sait pas comment elle fera si elle ne reçoit plus de patch. Aucun traitement ne lui avait permis de retrouver la santé qu'elle a MAINTENANT RETROUVE avec ces patchs.

C'EST MONSTRUEUX..... DE VOULOIR EMPECHER DES PROFESSEURS QUI PEUVENT SOIGNER DES MALADIES DITES INCURRABLES.....

Que va devenir mon amie si elle ne peut plus être soignée par ces patchs ?

Et tous les malades qui attendent avec impatience de recevoir ces patchs que vont-ils faire ?

Quel espoir pour eux maintenant ?

Une longue et cruelle agonie sur un fauteuil dans une maison de retraite ?

NON, Madame la Ministre de La Santé, ne prenez pas de décision sans avoir entendu l'appel de ceux qui souffrent au quotidien et qui n'ont que ce seul ESPOIR ?

N'avez-vous, vous-mêmes, aucun de vos proches atteints par l'une de ces maladies ?

Ne vous laissez pas influencer par tous ces soi-disant experts médicaux qui pensent d'abord à leurs intérêts financiers.....

** Document reçu par email le 02 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*